

1^{ère} Compagnie de tir à l'arc d'Annemasse

Réunion de bureau du 3 décembre 2018

Présents : Richard CORDEAU, Jack AURAIX, Anthony CORNIER, François CERVO, Ghislaine COLLET, Raymond GRANGE, Marc DEMARS.

Excusés : Karen VIAL, Adrien GARCIA.

Jack nous informe que le partenariat avec Ford est renouvelé.

Bilan de la compétition en salle

Nous avons eu 115 archers en compétition officielle et 34 en débutants.

A noter une nette baisse de fréquentation en particulier de la part des suisses donc prévoir de faire des invitations mentionnant la possibilité d'utiliser d'autres types d'arcs.

La buvette a bien marché et le bénéfice devrait atteindre les 500€ mais il faudra revoir les tarifs en diminuant le prix des sandwiches et en augmentant celui des crêpes qui ont été très appréciées.

Le Trapta a bien fonctionné et nous a fait gagner beaucoup de temps ce qui nous permet de revoir les horaires pour les prochaines compétitions.

Présentation du podium correcte.

Le greffe a rapporté 1243€

La coupe de chocolat a rapporté 50€.

Pour améliorer la fréquentation du samedi soir il serait bon de prévoir une animation pendant les tirs avec des cadeaux.

A la demande Ghislaine il faut préparer les fonds de caisse à l'avance.

Un rendez-vous sera pris à la banque la semaine prochaine pour les signatures.

Habillement

Pour les débutants on va commander des maillots blancs qui pourraient être incorporés au kit lors des inscriptions.

Prévoir aussi le renouvellement des vestes de survêtement.

Compétition D2

La FFTA nous a confié une manche de D2 qui aura lieu les 27/28 avril 2019.

Prévoir les demandes de matériel à la mairie d'Annemasse.

Parcours de Noël

Il aura lieu le samedi 22 décembre 2018 après-midi avec passage de flèches le matin.

Cérémonies des récompenses

Elles ont lieu le mercredi 23 janvier pour les jeunes et le vendredi 25 pour les adultes.

On pourrait envisager d'inviter les membres du bureau et leurs conjoints à un repas après la cérémonie des jeunes.

Championnat de ligue jeune en salle du 9/10 février 2019

Compte tenu des quotas de qualification de chaque catégorie d'âge on devrait avoir un maximum de 160 archers.

Les poussins, benjamins et juniors classique et les AMP tirent le samedi et les minimes et cadets classique le dimanche.

Le cahier des charges nous sera envoyé par mail.

La mise en place pourra se faire le vendredi à partir de 17h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h.

Prochaine réunion le 7 janvier 2019.

Le secrétaire Marc Demars

le président Richard CORDEAU